



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Défi du Traict du vendredi 10 janvier 2014

Étaient présents lors de cette réunion : Mike Newmeyer ; Jean-Christophe Lenormand ; Laurence Baconnais ; Alain Gabriel (via skype) ; Soaz Bellamy, Gilles Leroux ; Frédéric Godin ; Diet Philippe ; Julien Nicol ; Valentin Fellmann ; Nelly Le Palabe.
Absent excusé : Nadia Bernardet

Ordre du jour :

1. Renouvellement des membres du bureau
2. habilitations sur les bateaux
3. Reconduction des chefs de bord
4. Livret de suivi des bateaux
5. Travaux de la yole
6. Investissements à prévoir
7. Yoling club
8. Convention entre Skol Ar Mor et Le Défi du Traict
9. Sorties et manifestations prévues
10. Procuration bancaire à Philippe Diet
11. Echange avec Albaola

1 Le bureau est renouvelé, ses membres sont :

Président : Jean-Christophe Lenormand,
Vice-Président : Mike Newmeyer,
Trésorier : Alain Gabriel,
Vice-Trésorier : Philippe Diet,
Secrétaire : Laurence Baconnais,
Vice-Secrétaire : Soaz Bellamy,
Administrateurs : Gilles Le Roux, Nadia Bernardet, Frédéric Godin, Nelly Le Palabe.

2 Suivi de l'habilitation sur les bateaux :

Plutôt que de continuer la création d'un carnet de validation des compétences démarré à l'automne, Gilles présente une nouvelle version directement accessible en ligne.

Il s'agit d'un logiciel gratuit (sacoche) élaboré par des profs de math pour le suivi des compétences. Gilles en fait donc la démo.

Chaque équipier pourra ainsi visualiser sa progression dans l'acquisition du savoir faire et savoir quelles sont les connaissances qu'il lui reste à acquérir. Ces compétences sont renseignées par les chefs de bord, il faut qu'il y ait au moins deux chefs de bord qui renseignent un point pour qu'il soit considéré comme acquis. Le statut de chef de bord sur un bateau est ensuite validé en CA.

3 Gilles propose que la liste des chefs de bord soit redéfinie annuellement par la CA. Mike s'oppose à cette proposition, pour lui le statut de chef de bord sur un bateau doit être acquis de manière définitive. JC, Gilles & Fred argumentent qu'un adhérent qui n'a pas navigué au sein de l'association depuis plusieurs années doit redemander le statut de Chef de bord car lors de son absence, des procédures ont probablement changées



(manière de ranger et d'amarrer les bateaux par exemple) et il ne connaît pas les nouveaux adhérents et donc il est donc tout à fait logique de refaire un point avec lui avant de lui redonner le statut de chef de bord. Mike ne comprend pas qu'on remette en cause les compétences de navigation d'un ancien adhérents, même s'il n'a pas navigué depuis plusieurs années. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il ne s'agit d'une remise en question des compétences mais une simple précaution afin de garantir la sécurité des personnes qui seraient éventuellement équipiers sur le Traict et pour une question de responsabilité.

Cette proposition est donc soumise au vote : 8 pour et 1 contre (Mike)

Suite aux dernières sorties sont donc habilités :

Valentin Fellmann : Peapod

Julien Nicol : Peapod & batel

Mathieu Berretta : Peapod

Il est rapellé aux nouveaux chefs de bord que dès que l'on est habilité sur un bateau on l'est également sur le Doris.

Charlotte et Charles ont fait une demande pour être habilité sur le peapod, on voit avec eux pour organiser une sortie.

4 Un livre de bord est à disposition dans chaque bidon des bateaux de l'association, il est impératif qu'il soit rempli à chaque sortie et d'y consigner tous les faits notamment s'il y a eu des avaries ou des pertes matérielles.

5 Les travaux sur la yole vont bientôt commencer, elle a été nettoyée et est toujours sur remorque à l'intérieur des ateliers. Philippe est coordinateur des travaux, un inventaire va être fait et le matériel nécessaire sera prévu pour les travaux à réaliser.

6 - Il faudrait envisager l'achat de tauds pour les petits bateaux car cela permettrait de diminuer leur entretien et de les préserver. Peut-être qu'en demandant une subvention de fonctionnement à la mairie de Mesquer, cela nous permettrait d'envisager cet investissement. Notre trésorerie semblerait pouvoir supporter un tel investissement. Du sponsoring nous faciliterait encore la tâche. Reste à voir les différentes démarches. Pour l'instant cela reste à l'état de projet. En ce qui concerne les gilets de sauvetage, on avait évoqué un achat groupé avec la fédération voile-avirons, mais cela semble compliqué à mettre en place surtout que les tarifs pratiqués par Décathlon sont déjà plus compétitifs que ceux des coopératives maritimes. Chaque adhérent déjà titulaire d'un gilet auto-gonflant en devient propriétaire car leur coût a été amorti, mais est aussi responsable du changement de la cartouche qui doit prochainement arriver à expiration.

7 Pour notre idée de « Yoling Club » au restaurant Le Belem (pour rappel, un mur sera dédié à l'association avec une présentation des bateaux, une rétrospective des différentes manifestations et excursions etc...) Gilles, Soaz et Nelly sont volontaires pour travailler sur le projet. Une réunion est prévue chez Gilles dès le 27 janvier prochain, afin de commencer à travailler sur l'idée.

8 Mike demande d'établir une convention entre Skol Ar Mor et le Défi du Traict au sujet de la couverture des membres de l'association également stagiaires de Skol. En effet, il leur arrive de travailler sur les machines outils en dehors des heures d'ouverture de Skol et en cas d'accident il s'agit d'avoir l'assurance que l'adhérent est bien couvert. La question sera posée à la compagnie d'assurance afin d'en avoir la garantie.



9 Le planning des sorties pour l'année a été furtivement survolé. Vilaine en fête, Le Grand Norven, Douarnenez et le Défi Breton ainsi que le Port Réan sont a priori au programme. Le prochain CA sera l'occasion d'approfondir tout cela. Si vous avez d'autres suggestions à faire, n'hésitez pas. À réserver dès maintenant votre semaine 23 pour une semaine détente et en famille dans les Côtes d'Armor, le projet est de passer une semaine avec un mixte de navigations et de farniente, la location d'un mobil-home permettra d'accueillir famille avec enfants et un terrain (familial du côté d'Alain) sera à disposition pour planter des tentes.

10 - Une procuration bancaire va être mise en place pour que Philippe ait la signature sur le compte bancaire.

11 - Albaola nous demande de leur prêter la yole pour la préparation d'Atlantic Challenge qui aura lieu dans le Golfe du Morbihan. Une yole est en cours de construction mais ne sera pas prête pour la manifestation. L'idée serait que nous descendions la yole vers le mois d'avril et que nous remontions la trainière en échange. Lors de leur participation à Atlantic Challenge ils remonteraient alors la yole et nous procéderions à nouveau à l'échange. Il n'y a pas d'opposition à ce projet, sauf si nous engageons un équipage pour le défi breton.

En outre, il est signalé que la prochaine audience au tribunal au sujet de l'accident de la yole qui remonte déjà à environ deux ans, est fixée le 25 janvier prochain.

Pour finir, le prochain CA se tiendra en date du 7 février 2014. Un mail de confirmation circulera comme d'habitude pour vous reconfirmer cela et préciser le lieu où il se tiendra.

Laurence Baconnais,
secrétaire de séance